

Centre Médico-Psycho Pédagogique de Vannes / Auray

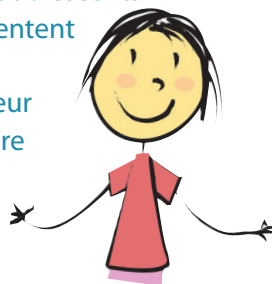
Pour les enfants
et les adolescents
jusqu'à 20 ans



Qui sommes-nous ?

Le Centre Médico-Psycho Pédagogique concerne les enfants et les adolescents âgés de 0 à 20 ans qui présentent des difficultés.

Il leur permet d'améliorer leur vie quotidienne, comprendre et apprendre.



Nos équipes pluridisciplinaires

Vannes

Directeur médical
Médecin pédopsychiatre
Dr DUQUESNE

Directeur administratif
M. VIDAL

Psychologues
Mme BESNARD
Mme PIERROT
Mme VAN HERREWEGHE
M. LE CORRE
M. OGER

Orthophonistes
Mme CHAILLEUX
Mme GADET

Psychomotriciennes
Mme LE GOFF
Mme GESLIN

Secrétariat médical
Mme MORVAN
Mme ORANJE

Agent d'entretien
Mme LE MATELOT

Auray

Directeur médical
Dr DUQUESNE

Directeur administratif
M. VIDAL

Médecin pédopsychiatre
Dr AMIC

Psychologues
Mme CARIOU
Mme BEGON
Mme DELBARY
M. PERSONNIC
M. ROUET

Orthophonistes
Mme BAER
Mme PARENT

Psychomotriciennes
Mme LE GOFF
Mme BOCHER-THOREZ
Mme LE GUELLEC

Secrétariat médical
Mme BECHENNEC

Agent d'entretien
M. TELLIER

L'action du CMPP

Les réponses du CMPP seront différentes selon les troubles que rencontre l'enfant.

Nous proposons différents suivis, individuels ou en groupe :

- Soins en orthophonie,
- Soins en psychomotricité,
- Psychothérapie,
- Entretiens Parents,
- Groupes thérapeutiques.

Les séances se font à une fréquence variable, selon la nature des troubles : une à plusieurs séances par semaine, ou de manière plus espacée dans le temps.

L'équipe du CMPP analyse régulièrement l'évolution de l'enfant afin d'ajuster les indications proposées. L'arrêt du suivi intervient dès que l'évolution le permet ou si un autre type d'accompagnement est nécessaire.

Le financement est pris en charge par l'Assurance Maladie.



L'accompagnement proposé par le CMPP

Inscription > 1^{er} rendez-vous > Bilans > Prescription

Lors de l'inscription, un premier rendez-vous avec un psychologue, un orthophoniste, un psychomotricien ou un psychopédagogue est proposé. Si nécessaire, d'autres rencontres peuvent être proposées par l'intervenant, afin de mieux comprendre la demande des parents et les difficultés de l'enfant.

La famille rencontre ensuite le médecin, référent de l'enfant.

Après cette période de bilans consacrée au diagnostic, l'équipe du CMPP échangera en réunion, afin de faire une proposition de soins et recueillir l'avis des parents lors d'un compte-rendu.

Le compte rendu précisera le délai de mise en œuvre du projet thérapeutique et sa nature :

- des consultations ponctuelles,
- des entretiens familiaux,
- des rééducations psychopédagogiques,
- des soins spécialisées individuels ou de groupes : psychomotricité, orthophonie, psychologie.

Aucune action efficace n'est possible sans l'engagement réel et effectif de la famille et de l'enfant.

Les liaisons avec l'environnement de l'enfant (milieu scolaire, services sociaux, médecin traitant...) ne s'établiront qu'avec l'accord des parents.

VANNES

AURAY

CMPP de Vannes

📍 35 rue des Grandes Murailles
56000 VANNES
☎ 02 97 47 11 25
✉ adm.cmppvannes@lespep56.com

Accueil sur place et téléphonique :
Lundi au vendredi de 8h30 à 18h

Antenne d'Auray

📍 77 rue Amiral Coudé
56400 AURAY
☎ 02 97 56 35 80
✉ adm.cmppauray@lespep56.com

Accueil sur place et téléphonique :
Lundi et mardi de 8h30 à 17h30
Mercredi de 8h30 à 16h15
Jeudi de 8h30 à 12h30
Vendredi de 8h30 à 16h30

